

Le dialogue social dans le football : faiblesses et challenges

Quel que soit le secteur, la réussite du dialogue social européen repose sur la relation (constructive) entre les parties, les avantages potentiels qu'elles pourraient obtenir et leur force (de négociation).

Les relations de travail sont des relations de pouvoir et le football n'échappe pas à cela. De plus, la spécificité du sport se reflète également dans la composition du Comité du Dialogue Social Sectoriel dans le football. Alors que les employeurs sont représentés par deux organisations (l'ECA - association européenne des clubs et l'EPFL - les ligues européennes de football professionnel), les travailleurs le sont par un seul organe, la FIFPro Europe. Quant à l'UEFA (instance faitière du football européen), elle dirige le Comité. La Commission européenne leur a donné l'opportunité de résoudre certains de leurs problèmes par eux-mêmes afin d'éviter les litiges. En effet, depuis des années, l'UEFA, l'EPFL et la FIFPro se rencontrent, discutent, échangent leurs points de vue et « négocient sous couvert du droit européen ». Ils ont même été en mesure de rédiger un accord mais les négociations ont mené à une impasse et le document établi est resté lettre morte en l'absence de signatures. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons.

Il est très difficile de négocier et de conclure des accords au niveau de l'UE, dans la mesure où, du côté des employeurs, les ligues nationales les plus fortes n'abandonneront jamais leurs pouvoirs de négociation à leurs représentants à Bruxelles (ceci n'étant pas d'ailleurs l'apanage du football mais une caractéristique générale de l'ensemble des industries).

Par ailleurs, l'UEFA représente plus de 50 pays et un accord conclu sous son égide devrait s'appliquer à tous les pays, y compris à ceux qui n'appartiennent pas à l'UE.

De même, certains États membres de l'UE n'ont ni syndicats, ni conventions collectives nationales dans le football.

En tenant compte des aspects structurels et critiques mentionnés, l'accord auquel aspirait les partenaires sociaux au niveau européen était très ambitieux, peut-être trop. Finalement, ils arrivèrent à une impasse en raison de la nature de l'acte qui devait être signé. La FIFPro en particulier souhaitait disposer d'un document juridiquement contraignant tandis que les autres voulaient avoir un accord volontaire.

Le grand défi sera de sortir de cette impasse

Désormais, le grand défi pour les partenaires sociaux sera de sortir de cette impasse et de tirer le meilleur parti de ce qu'ils ont réussi à bâtir à ce jour.

Ils ont deux alternatives : soit (a) ils seront en mesure de trouver un compromis qui fera en sorte que la mise en œuvre des accords de l'UE soit dans les mains des partenaires sociaux nationaux, de telle manière que cela aura un effet immédiat obligatoire pour tous

Michele Colucci

Professeur de droit européen, Collège d'Europe (Parma)
Professeur de droit du sport international et européen, Université de Tilburg (Pays-Bas)



*Professor of European Union Law, the College of Europe (Parma)
Professor of International and European Sports Law at Tilburg University (Netherlands)*

les joueurs et les clubs, soit (b) ils signeront un accord volontaire.

Après tant d'années de négociations, la dernière option serait certainement une déception et un revers, tout au moins pour la FIFPro.

Néanmoins, si aucun compromis n'est envisageable sur un document juridiquement contraignant, un accord volontaire (qui n'est pas la solution idéale) pourrait toutefois produire des effets sur les partis nationaux. Il pourrait constituer une référence dans les pays où il n'y a pas de conditions minimales exigées pour les contrats standards de joueurs, et, surtout, pourrait servir de base pour l'avenir.

www.colucci.eu

Social Dialogue in Football: weakness and challenges

In all sectors the success of a European Social Dialogue relies on the (constructive) relationship between the negotiating parties, the potential benefits they could get, and their (bargaining) strength.

Labour relations are power relations and football is not an exception to that. Moreover sport is "special" and its peculiarities are reflected also in the composition of the Social Dialogue Sectoral Committee in Football whereas the employers are represented by two organizations (ECA - European Clubs Associations and EPFL - European Professional Football Leagues), the workers by FIFPro Europe and UEFA, the supreme European governing body for football, leads the Committee. The European Commission gave them the wonderful opportunity to solve some of their problems by themselves in order to avoid litigation. Indeed for years UEFA,

EPFL and FIFPro met, discussed, exchanged their views and "bargained under the shadow of the (EU) law".

They were even able to draft an agreement but negotiations arrived at an impasse and a document which was ready to be signed remained without the signatures. Why? For several reasons.

It is very difficult to negotiate and to conclude agreements at EU level, when on the employers side, the strongest national leagues will never give away their bargaining powers to their representatives in Brussels (this happens in the majority of the industrial relations not only in football).

Furthermore UEFA represents more than 50 countries and an agreement concluded under its guidance should apply to all countries even outside the EU. In some EU member states there are neither trade unions nor national collective bargaining agreements in football.

The big challenge will be to overcome this impasse

Taking into account the above structural and critical points the agreement the social partners wanted to achieve at European level was very ambitious, maybe too ambitious.

Eventually, they came to an impasse because of the nature of the act which had to be signed. In particular, FIFPro wished to have a legally binding document while the other negotiating parties wanted to have a voluntary agreement.

Now the big challenge for the

social partners will be to overcome this impasse and make the best out of what they were able to agree so far.

They have two alternatives: either (a) they will be able to find a compromise which will leave the implementation of the EU agreements to the national social partners in such a way that it will have an immediate binding effect on all players and clubs, or (b) they will sign a voluntary agreement.

After so many years of negotiations the last option would be certainly a disappointment and a setback at the least for FIFPro.

Nevertheless, if no compromise is possible on a legally binding document, a voluntary agreement (which is not the ideal solution) could produce effects on the national parties anyway; it could be a reference in those countries where there are no minimum requirements for standard player contracts, and, above all, could provide a basis for the future.